






DOSSIER DE CANDIDATURE SAPEUR-POMPIER SAISONNIER

Date limite de dépôt des candidatures : 29 mars 2026

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

-  Contrat à durée déterminée du 1^{er} juillet au 31 août 2026
-  Grade de sapeur à adjudant
-  Affectation au centre **OISANS** (Le Bourg d'Oisans, Huez et Les Deux Alpes) ou au centre **VERCORS** (Villard- de-Lans)



Huez



Le Bourg-d'Oisans



Les Deux-Alpes



Vercors

LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- ✓ Être majeur
- ✓ FI de SPV complète (**Formations SUAP, INC, PPBE obligatoires**)
- ✓ Être titulaire des PSE 1 et PSE 2
- ✓ Visite médicale d'aptitude à jour
- ✓ Autorisation de l'autorité territoriale (pour les SPV hors SDIS de l'Isère) ou du chef de caserne (pour les SPV du SDIS de l'Isère).
- ✓ Avoir réalisé sa FMPA au prorata temporis

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

- ✓ Prime de feu, de conduite et de responsabilité intégrées dans votre salaire
- ✓ Possibilité d'adhérer aux titres restaurant
- ✓ Possibilité de logement (pris en charge par le service)

COMPÉTENCES SOUHAITÉES MAIS NON EXIGÉES

- ✓ Permis PL (permis C) en cours de validité – COD 1 et COD 2 PL – Chef d'agrès une équipe
- ✓ Permis VL de plus de 3 ans (ou 2 ans si conduite accompagnée)

Rejoignez nous !

Candidater directement en remplissant le formulaire en ligne, sur le site internet du SDIS de l'Isère : www.sdis38.fr, accompagné des pièces demandées (cf. liste ci-dessous).





Autorisation de l'autorité territoriale externe au SDIS de l'Isère

Seule l'autorité territoriale ou son représentant dûment autorisé par délégation, est habilitée à signer cette autorisation.

Cet encart concerne les candidats qui ne sont pas S.P.V. en Isère.

Je soussigné(e) grade, NOM, Prénom : _____

Qualité du signataire : _____

Autorise

Madame/Monsieur (NOM-Prénom) : _____

Grade de sapeur-pompier : _____

Volontaire au SDIS de : _____ depuis le : _____

À être recruté(e) en qualité d'agent contractuel de droit public dans le département de l'Isère pour la période de la **saïson d'été 2026** dans le cadre d'un dispositif de renfort saisonnier **et** à souscrire un engagement en qualité de SPV dans le département de l'Isère pour la même période.

Par ailleurs, je certifie que l'agent a réalisé sa FMPA 2026 au prorata temporis.

L'intéressé(e) va-t-il bénéficier d'un avancement de grade au cours de l'année ? OUI NON

Si OUI :

À quel grade ? _____

À quelle date ? _____

Quel emploi ? : _____

Date : _____

Signature & cachet de l'autorité territoriale



Autorisation du chef de caserne ou centre – en isère

Seul le chef de centre, le chef de caserne ou son adjoint, est habilité à signer cette autorisation
Cet encart concerne les **SPV de l'Isère.**

Je soussigné(e) grade, NOM, Prénom : _____

Qualité du signataire : _____

Autorise Madame/Monsieur (NOM-Prénom) : _____

Grade de sapeur-pompier : _____

Volontaire à la caserne de _____

À exercer en qualité de SP saisonnier au centre Oisans ou Vercors, pour **la période de la saison d'été 2026 dans le cadre du dispositif de renfort saisonnier. Considérant la note de service n°2006-04, j'ai pris connaissance du fait que cet agent ne pourra pas, durant cette période, effectuer de gardes postées dans sa caserne d'origine en qualité de SPV.**

Par ailleurs, je certifie que l'agent a réalisé sa FMPA 2026 au prorata temporis.

L'intéressé(e) va-t-il bénéficier d'un avancement de grade au cours de l'année ? OUI NON

Si OUI :

A quel grade ? _____

A quelle date ? _____

Quel emploi ? : _____

Date : _____

Signature



DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Nom, Prénom : _____

Né(e) le : _____ à _____ N° département : _____

Résidant à (adresse complète) : _____

Candidat au titre de sapeur-pompier saisonnier au Corps Départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère,

J'atteste sur l'honneur :

- Jouir de mes droits civiques ;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à mon casier judiciaire ;
- Me trouver en position régulière au regard des dispositions du code national ;
- N'être atteint par aucun état invalidant tant sur le plan physique que psychique incompatible avec les fonctions pour lesquelles je postule ;
- Être à jour de mes formations continues.

Je m'engage :

- À exercer mon activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;
- À informer l'autorité territoriale sans délai, par l'intermédiaire de mon chef de centre (casernes) si je suis placé(e) en arrêt maladie ;
- À rendre tous mes effets et attributs liés à ma fonction lors de ma fin de contrat ;

Fait à : _____

le ____ / ____ / ____

Signature de l'intéressé(e)



FICHE DE PRISE DE MESURES S.P.V. SAISONNIER

NOM :

Prénom :

Taille :

Tour de taille :

Tour de poitrine :

Taille pantalon civil :

Pointure civile :

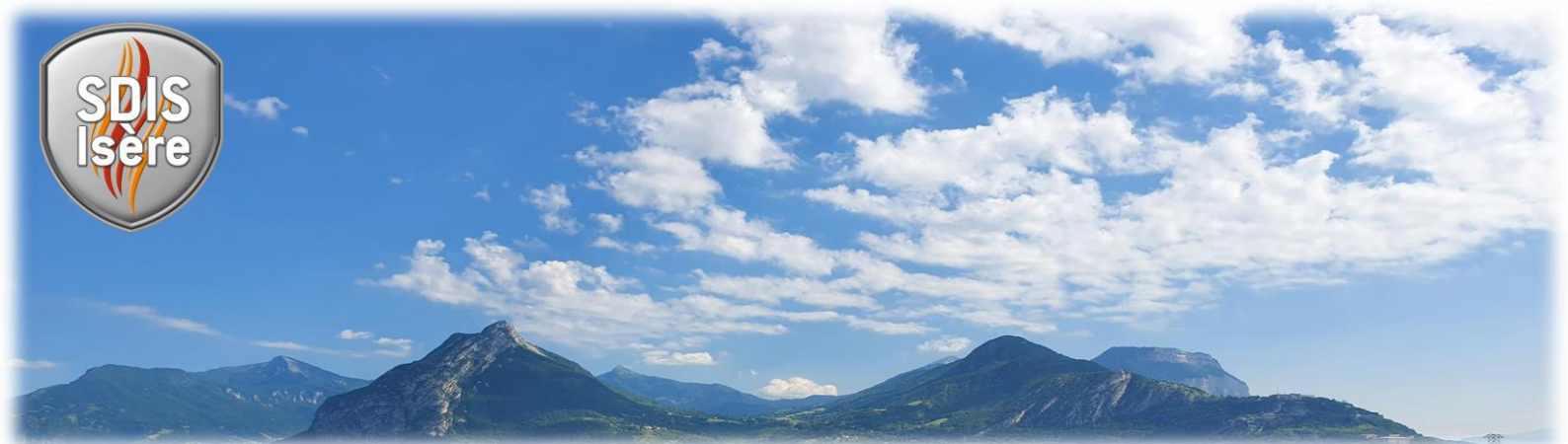
Taille polo civil :

Centre / caserne d'affectation (à remplir par l'administration) :

TYPE DE VETEMENT	TAILLE
Polo	
Chemise F1	
Pantalon F1	Entourer votre taille : C M L XL XXL
Veste F1 ou TSI	Entourer votre taille : C M L XL
Veste Textile	Entourer votre taille : C M L XL
Parka	Entourer votre taille : C M L XL
Surpantalon	
Rangers	
Gants d'intervention	
Casquette	
T-shirt sport	C M L XL
Cuissard sport	C M L XL



Pièces obligatoires à joindre pour les S.P.V. extérieurs au SDIS de l'Isère	Observations
1 – Autorisation de l'autorité territoriale <u>complétée et signée</u> (page 2)	Pour la saison d'été 2026
2 – Déclaration sur l'honneur (page 4)	
3 – Fiche de prise de mesures (page 5)	
4 – Curriculum vitae	
5 – Copie de l'attestation de droits à l'assurance maladie à jour (téléchargeable sur www.ameli.fr)	<p>En cours de validité : soit personnelle, soit celle des parents avec mention du prénom du S.P.V.</p> <p>* Attention : vérifier les dates de validité, tous documents non à jour seront refusés</p>
6 – Copie recto-verso du permis de conduire	<p>* Si conduite accompagnée, fournir l'attestation de fin de conduite accompagnée établie par l'auto-école.</p> <p>* En cas de permis PL, la visite médicale doit être valide.</p> <p>* Si vous ne détenez pas le permis de conduire il convient de fournir une pièce d'identité</p>
7 – RIB	
8 – Dernier certificat médical d'aptitude SPV	<p>Il est impératif que la validité de votre certificat couvre la saison entière soit jusqu'au dernier jour de la saison</p>
9 – Copie de <u>tous les diplômes des formations S.P.V. et de l'attestation de conduite en situation opérationnelle (CSO) signée par le groupement formation</u>	



Pièces obligatoires à joindre pour les SPV. du SDIS de l'Isère	Observations
1 – Autorisation du chef de caserne (page 3)	Pour la saison d'été 2026
2 – Déclaration sur l'honneur (page 4)	
3 – Fiche de prise de mesures (page 5)	
4 – Curriculum vitae	
5 – Copie de l'attestation de droits à l'assurance maladie <u>à jour</u> (téléchargeable sur www.ameli.fr)	<p>En cours de validité : soit personnelle, soit celle des parents avec mention du prénom du S.P.V.</p> <p>* Attention : vérifier les dates de validité, tous documents non à jour seront refusés</p>
6 – Copie recto-verso du permis de conduire	<p>* Si conduite accompagnée, fournir l'attestation de fin de conduite accompagnée établie par l'auto-école.</p> <p>* En cas de permis PL, la visite médicale doit être valide.</p> <p>* Si vous ne détenez pas le permis il convient de fournir une pièce d'identité.</p>
7 – RIB	
<p><i>Dans la perspective où vous seriez recrutés, vous devrez vous munir de votre BIP et de votre masse d'habillement.</i></p> <p><i>(Il sera fourni uniquement un complément de paquetage pour la saison)</i></p>	

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les chefs de caserne/centre :

LE BOURG D'OISANS	Lieutenant Olivier ROCHEGUDE	04 76 27 98 48
HUEZ EN OISANS	Lieutenant Thierry BUSO	04 76 27 97 65
LES DEUX-ALPES	Capitaine Pierre CAMPAYO	04 76 27 97 47
VERCORS	Capitaine Pierre-Henri CHARROIN	04 76 27 99 04